

nationale se soit donnés pour travailler au règlement de ce genre de conflits. Malheureusement, le monde est encore le théâtre de crises qui dégénèrent en conflits armés; c'est pourquoi il nous faut à tout prix renforcer considérablement les moyens par lesquels de tels conflits peuvent être contenus et réglés.

La sauvegarde de la paix dans le monde et de la sécurité internationale est l'un des principes qui ont motivé la création des Nations Unies en 1945. On espérait alors que l'ONU serait en mesure, grâce aux dispositions de sécurité collective prévues au Chapitre VII de sa charte, de parer à toute menace à la paix ou à tout acte d'agression. A peine quelques années plus tard, il devient évident que la guerre froide et les querelles qui s'ensuivaient entre les grandes puissances rendaient inefficace le dispositif de sécurité collective de l'ONU. A la même époque, on s'est rendu compte de l'existence de conflits réels, pas assez graves pour justifier l'application des dispositions prévues au Chapitre VII de la charte, tout en l'étant suffisamment pour justifier une intervention de l'ONU avec le consentement des adversaires en présence. C'est de là qu'est né le concept du maintien de la paix dans les années d'après-guerre -- l'idée de créer une force neutre et internationalement reconnue, composée surtout d'hommes recrutés dans des pays de moindre ou de moyenne importance et chargée de séparer les belligérants et de faire respecter le cessez-le-feu.

Le Canada a joué dès le début un rôle majeur dans le développement du maintien de la paix. C'est qu'il en reconnaît toute l'importance pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité dans le monde. C'est pourquoi un des objectifs permanents de la politique étrangère canadienne est de contribuer à raffermir l'autorité de l'ONU en tant qu'organisme de maintien de la paix.

Jusqu'ici, les Canadiens ont participé à presque toutes les opérations de l'ONU pour le maintien de la paix: en Égypte, en Israël, en Syrie, au Liban, à Chypre, en Corée, en Inde, au Pakistan, en Nouvelle-Guinée occidentale, au Congo, au Yémen et au Nigéria. A l'heure actuelle, environ 1600 Canadiens sont engagés dans le maintien de la paix, pour le compte des Nations Unies, en cinq régions différentes, les deux principales étant le Moyen-Orient et Chypre. En raison de son engagement prolongé et intensif, le Canada est maintenant reconnu comme le gardien de la paix par excellence et sa réputation d'objectivité et de compétence professionnelle n'est plus à faire.

Comme je viens de le dire, l'opération du maintien de la paix à Chypre constitue l'une des deux principales entreprises en cours à l'heure actuelle. C'est aussi une des plus longues et, sous cer-